



Comité Départemental du Tarn

De la

Fédération Française d'Études et de Sports Sous – Marins



**Compte-rendu de la Réunion CODEP81
Du jeudi 30 mars 2017
A LAVAUUR.**

Présents :

Gérard MIQUEL – CASTRES Sports Nautiques
Françoise JEGOUX – CASTRES Sports Nautiques
Marc DAYDE – Club subaquatique Vauréen LAVAUUR
David CIESZKOWSKI – CASTRES Sports Nautiques
François SEVERAC – CASTRES Sports Nautiques
Michel BOUTILLON – CASTRES Sports Nautiques
Cathy MINANO (LAGARDE) – MAZAMET Plongée
Eric CAHUZAC - Club Subaquatique GAILLAC
Philippe FRESSE COLSON – Les Mariottes
Pierre TROISLOUCHE – Club Subaquatique GAILLAC
Cristofe CALU – LAVAUUR

Excusés :

Henri LAUR – CASTRES Sports Nautiques
Pascal AUGÉ – CASTRES Sports Nautiques
Florence ACKERMANN – Club Subaquatique ALBI
Eric DUBOIS – Les Joyeux Tourteaux MAZAMET
Muriel GUIRAUD – E.N.ALBI
Louis ALBIN – 8^{ème} RPIMA CASTRES
Laurent RUIZ – président USC CARMAUX

Absents :

Jean-Marc BUATOIS – Club Subaquatique de CASTRES
Hubert HARDIVILE - Club Subaquatique de CASTRES
Jean-Henri BIAU – MAZAMET Plongée
Christophe MARECHAL - Club Subaquatique de CASTRES

Ordre du jour :

- Compte rendu des demandes subventions/budget
- Questions diverses

Le mot du Président : Gérard MIQUEL accueille l'assemblée par un mot de bienvenue. Il présente le plan de déroulement de cette réunion.

1 - Compte-rendu financier du trésorier

A l'aide d'une présentation vidéo Michel BOUTILLON expose deux sujets différents.

- La nouvelle fiche d'action : elle comportera des zones verrouillées ou des choix de réponses restrictifs vous seront proposés – Les entêtes de paragraphe seront jaunes pour l'année 2017 – La rubrique dépenses recettes ne pourra être validée que si votre budget est équilibré sinon le total ressortira en rouge et ne pourra être sauvegardé. Ceci a été instauré afin d'éviter des « copier/coller » malheureux et des fiches fantaisistes qui rendaient le travail de fusion du trésorier, du président et de la secrétaire impossible.
- Présentation du budget et subventions demandées au conseil départemental : Le trésorier a rappelé qu'au niveau recette le responsable de section doit faire apparaître des recettes dans les rubriques : participants (Obligatoire dans presque toutes actions) / une grosse partie dans conseil départemental / un reliquat dans ristourne licence par exemple. Si le responsable a un doute il peut contacter le trésorier pour conseil.

2 – Questions diverses :

Cf. Commission apnée :

Il a été approuvé par tous les membres présents que lorsqu'il y a des actions « sortie fosse » l'activité sera maintenue seulement si il y a 8 participants sur les 10 places payées obligatoirement pour la réservation. Ceci dans le but de motiver les participations et d'éviter de dépenser l'argent du CODEP pour une action qui ne fédère plus de candidats.

Cf. Commission biologie : néant

Cf. Commission enfants : le président a récupéré les 6 ensembles plongée pour enfants (bouteilles de 10l – gilets et détendeurs)

Cf. Commission Technique : David CIESZKOWSKI émet le souhait que le CODEP aide financièrement dans leur formation les candidats au monitorat.

Cf. Commission audiovisuelle / section photo : Le président informe qu'il y a eu achat de 3 appareils photos.

Cf. Commission audiovisuelle / section Vidéo: néant

Cf. Commission Tir sur Cible : néant

Cf. Commission souterraine : néant

Cf. Commission Nage avec Palmes : néant

Pour conclure le Président :

- à demander qu'une fiche récapitulative des matériels disponibles au sein du CODEP soit diffusée sur le site CODEP
- à informer de la date de la prochaine réunion qui clôturera la saison 2016/2017 : le jeudi 22 juin 2017, 19H30 à BISSEOU sous forme d'une soirée grillade. Les participants devront s'inscrire sur le site du CODEP au niveau du calendrier afin de prévoir les approvisionnements.

La réunion s'est clôturée à 23H30 autour du verre de l'amitié.

Le Président du CODEP
Gérard MIQUEL

La Secrétaire du CODEP
Françoise JEGOUX

Comité départemental du Tarn de la F.F.E.S.S.M.
C/O M. Gérard MIQUEL – 42, rue Bernard Joan de Kervenoaël – 81100 CASTRES
05.63.59.00.46
<http://www.codep81ffessm.fr>